

Le 19 janvier, un mineur n'a rien trouvé de mieux que d'offrir généreusement 2 violents coups de poing au visage du 1^{er} surveillant ainsi qu'un coup de poing au référent mineur lors de la réintégration des médiathèques.

En effet, mécontent d'avoir été rappelé à l'ordre suite à son comportement agressif, car il avait provoqué les autres détenus se trouvant en promenade et en salle de sport. Les agents ont dû faire usage de la force strictement nécessaire lors de la réintégration en cellule.

Le détenu une fois la maîtrise terminée, est entré dans une rage folle et a commis l'irréparable.

Les deux agents déposent plainte, le 1^{er} surveillant fait l'objet de 3 jours d'ITT.

[Le bureau local](#) UFAP UNSa Justice condamne avec la grande fermeté cette lâche agression

[Le bureau local](#) UFAP UNSa Justice félicite les personnels pour leur professionnalisme, les soutient et se tient à leur disposition des agents victimes.

[Le bureau local](#) UFAP UNSa Justice demande le transfert de ce détenu à l'issue de son séjour au QD ainsi que du détenu revenu de l'UHSA ayant agressé un collègue le 22 décembre dernier.

[Le bureau local](#) UFAP UNSa Justice se demande :

-Combien d'agents blessés faut-il pour que la direction locale réagisse ?

-Combien de temps faut-il pour que la direction locale comprenne que les personnels travaillent et sont en insécurité ?

Pour [L'UFAP UNSa justice](#)

La secrétaire locale

M.HODAPP

Le 20 janvier 2023

